



DOSSIER DE PRESSE  
19 janvier 2023



# Sommaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.....	3
Les lauréat-e-s	
- Delphine Kemeloum Djiraibé (Tchad).....	5
- Feliciano Reyna (Venezuela).....	6
- Khurram Parvez (Jammu-et-Cachemire).....	7
LE JURY.....	9
LE PRIX MARTIN ENNALS - FAQ.....	10
INFORMATIONS PRATIQUES.....	13

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 19 janvier 2023

*Trois figures exceptionnelles et pionnières du mouvement des droits humains au Tchad, au Venezuela et au Cachemire, recevront le Prix Martin Ennals 2023 le 16 février 2023 à Genève, en Suisse.*

Un jury composé de dix des plus importantes ONG de défense des droits humains dans le monde - *Amnistie Internationale, Human Rights Watch, la Fédération internationale des droits de l'homme, Huridocs, Pain pour le monde, Human Rights First, l'Organisation mondiale contre la torture, la Commission internationale de juristes (CIJ), le Service international pour les droits de l'homme (SIDH) et Front Line Defenders* - a sélectionné, après une longue période de délibération, les trois défenseur-euse-s des droits humains qui, selon lui, méritent d'être reconnu-e-s et honoré-e-s par le Prix de 2023.

*Delphine Djiraibé (Tchad), Feliciano Reyna (Venezuela) et Khurram Parvez (Cachemire), les lauréat-e-s de 2023, partagent le même courage, la même passion et la même détermination pour faire entendre la voix des sans-voix sur la scène internationale, en dépit des défis permanents qu'ils doivent relever, parfois au risque de leur vie.*

*« Nous sommes particulièrement fiers d'honorer ces trois lauréat-e-s exceptionnel-le-s qui ont consacré plus de 30 ans de leur vie à créer des mouvements qui rendent justice aux victimes ou fournissent des médicaments aux populations marginalisées. Ils ont fait des droits humains une réalité pour des milliers de personnes dans leur pays. »*

Hans Thoolen, Président du Jury du Prix Martin Ennals

## Les trois lauréat-e-s du Prix Martin Ennals 2023 :

L'une des premières avocates du Tchad, **Delphine Kemneloum Djiraibé** est une pionnière du mouvement des droits humains dans l'un des pays les plus pauvres du monde, gangrené par la corruption et les violations des droits humains. Convaincue que son rôle est de « *défier le pouvoir* », Delphine défend depuis plus de 30 ans la cause des victimes et le processus démocratique. Elle a joué un rôle clé dans la traduction en justice de l'ancien dictateur Hissène Habré. Me Djiraibé dirige l'organisation non gouvernementale Public Interest Law Center (PILC), laquelle forme des bénévoles et accompagne les citoyen-ne-s qui cherchent à obtenir justice pour les violations de leurs droits. Ces dernières années, elle a été particulièrement active dans la lutte contre les violences sexistes et elle est en train de créer le premier centre de soutien psychologique pour les femmes au Tchad, qui comprendra un abri d'urgence pour les femmes victimes de violences domestiques.

**Feliciano Reyna** : Après la mort de son partenaire Rafael, décédé en 1995 à cause du sida, Feliciano Reyna, alors architecte, a fondé Acción Solidaria pour fournir des médicaments et des traitements indispensables aux Vénézuéliens vivant avec le VIH et le sida. Feliciano et Acción Solidaria ont commencé à défendre l'accès à la santé pour les LGBTQI, une population marginalisée dans un pays où les services de santé étaient en déclin et la corruption en hausse. Ils ont créé la première ligne d'assistance nationale sur le sida au Venezuela et ont mené une campagne nationale de sensibilisation, qui a été diffusée à la télévision et dans les cinémas, et qui a bénéficié d'une couverture à la radio et dans les magazines.

Feliciano Reyna a ensuite fondé CODEVIDA, une coalition d'organisations vénézuéliennes qui défendent les droits des citoyens à la santé et à la vie. Il explique : « *Nous avons été directement plongés dans toute la complexité de la crise humanitaire du Venezuela* ». Malgré les menaces permanentes, il travaille, depuis 2006, en étroite collaboration avec les mécanismes de l'ONU pour défendre les droits humains dans son pays. En 2019, son effort de plaidoyer a contribué à la création de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Venezuela.

**Khurram Parvez** : C'est à l'âge de treize ans, lorsqu'il est témoin de l'assassinat de son grand-père lors d'une manifestation organisée pour protester contre les mauvais traitements infligés aux femmes devant sa maison au Cachemire, que Khurram Parvez fait le choix de « *ne pas prendre part à des actes d'incitation à la violence et de vengeance* », mais plutôt de devenir un « *militant non violent* ». Il a fondé la Coalition de la société civile de l'État de Jammu-et-Cachemire (JKCCS) et préside la Fédération asiatique contre les disparitions involontaires. Pendant quinze ans, il a voyagé dans les zones les plus reculées de la région pour parler aux victimes d'abus, recueillir des informations, documenter et rapporter leurs histoires. Sous sa direction, la JKCCS s'est montrée très efficace pour traduire dans la réalité locale les protections garanties par le droit international des droits humains. Malgré les attaques continues du gouvernement indien contre son droit à la liberté d'expression, son emprisonnement en 2016 et la perte d'une jambe en raison d'une blessure causée par une mine antipersonnel, Khurram continue inlassablement de faire entendre la vérité et représente une source d'inspiration pour la société civile et la population locale. En novembre 2021, il a été arrêté en vertu de la Loi relative à la prévention des activités illégales (UAPA) sur la base d'accusations motivées par des considérations politiques. Il est encore détenu sans procès en Inde.

## **Le Prix Martin Ennals**

Créé en 1992, le Prix Martin Ennals (PME) est un prix annuel qui apporte reconnaissance, soutien et protection à des défenseur-euse-s des droits humains du monde entier. Le Prix donne une visibilité aux lauréat-e-s et met en lumière la situation des droits humains dans leur pays.

La cérémonie du PME, organisée conjointement avec la Ville de Genève, aura lieu le 16 février 2023 à la salle communale de Plainpalais. Diffusée en direct, la cérémonie attire d'un large public local et international des supporters des droits humains, venus participer à un événement inspirant qui célèbre les accomplissements et l'engagement des activistes exceptionnels.

*« Ville internationale, multiculturelle, siège de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales, Genève a placé, depuis de nombreuses années, la défense des droits humains comme une des valeurs cardinales de son action politique. Le Prix Martin Ennals fait partie des événements qu'elle soutient afin de sensibiliser le public genevois aux droits fondamentaux et à l'importance de les défendre, particulièrement en ces temps troublés », conclut Alfonso Gomez, Vice-Président de la Ville de Genève.*

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Vivian Hakkak  
Responsable de la communication  
communications@martinennalsaward.ch  
Téléphone mobile : +41.78.740 24 22

## Les lauréat-e-s de 2023

### Delphine Kemneloum Djiraibé

*« Le Tchad est un pays hostile pour les défenseurs des droits humains. Les autorités pensent que nous sommes des ennemis, mais tant qu'il y aura de l'injustice au Tchad, je serai là ! »*



Éminente défenseuse des droits humains au Tchad reconnue à l'échelle internationale, Delphine Djiraibé a été l'une des premières femmes avocates de son pays. Elle est fière d'être une pionnière du mouvement pour les droits humains, la dignité et l'égalité au Tchad. Depuis plus de 30 ans, et malgré les mesures d'intimidation et les menaces constantes, elle défie inlassablement les autorités afin de garantir les droits fondamentaux de tou-te-s les Tchadien-ne-s, notamment les droits à la vie, à la justice, à la liberté d'opinion, à l'alimentation, à l'éducation et à la santé.

Me Djiraibé est connue pour le rôle qu'elle a joué dans l'ouverture de la procédure judiciaire à l'encontre de l'ancien dictateur tchadien Hissène Habré qui a été condamné en 2016 pour crimes de guerre après quatorze longues années. Elle a également créé un réseau d'organisations de la société civile pour effectuer un travail de plaidoyer en faveur du processus de paix et de réconciliation.

À la tête de l'organisation non gouvernementale Public Interest Law Center (PILC), association qui offre une assistance juridique, en particulier aux femmes et aux enfants, et des formations, elle sensibilise la population à ses droits. À ce jour, le PILC a formé plus de 220 assistants juridiques bénévoles dans quatorze régions du pays. Ayant à cœur de dénoncer toutes les violations des droits humains, Mme Djiraibé documente les abus, offre des conseils juridiques et représente bénévolement de nombreuses victimes devant les tribunaux. Véritable modèle pour plusieurs réseaux d'activistes des droits des femmes au Tchad et à l'étranger, Mme Djiraibé est une ardente défenseuse des droits des femmes et des filles et lutte activement contre les violences sexistes.

Delphine Djiraibé a également participé à l'action visant à demander des comptes sur le projet d'exploitation pétrolière et d'oléoduc Tchad-Cameroun. Grâce à son travail de sensibilisation, elle a pu obtenir le soutien de la communauté internationale et a réussi à persuader les compagnies pétrolières et la Banque mondiale de procéder à une répartition efficace et équitable des revenus pétroliers.

Me Djiraibé est déterminée à bâtir un État de droit et à obtenir justice pour tou-te-s les Tchadien-ne-s, une affaire à la fois. Des décennies de menaces et de harcèlement ne l'ont pas empêchée de remplir la mission à laquelle elle croit tant.

Le travail exceptionnel de Delphine lui a valu d'obtenir le prix Robert F. Kennedy des droits de l'homme en 2004, l'ordre national du mérite français au grade d'officier en 2014, et le prix franco-allemand des droits de l'homme et de l'État de droit en 2019.

## Feliciano Reyna

*« En 2016, nous avons été plongés directement dans toute la complexité de la crise humanitaire du Venezuela. Nous avons été les tout premiers à l'appeler ainsi, et à écrire aux Nations unies, et à exiger une action de leur part. »*



Feliciano Reyna a perdu son compagnon Rafael à cause du sida. Cet événement dramatique a représenté un tournant majeur dans sa vie. Architecte formé et reconnu aux États-Unis et au Venezuela, il a décidé en 1995 de fonder Acción Solidaria, une organisation qui promeut les droits à la santé, à l'égalité et à la non-discrimination des Vénézuéliens vivant avec le VIH et le sida. Acción Solidaria a commencé à fournir des médicaments et des traitements contre le VIH/sida et à sensibiliser la population dans un pays où la corruption et la pauvreté progressaient de façon spectaculaire et où le système de santé était en déclin. Ce qui n'était au départ qu'un simple centre à Caracas s'est transformé en un véritable réseau d'organisations de lutte contre le

sida dans tout le pays. En 2000, Acción Solidaria est devenue membre de Sinergia, l'association vénézuélienne des organisations de la société civile, et en 2003, avec d'autres défenseurs des droits humains, M. Reyna a fondé CODEVIDA, la coalition d'organisations vénézuéliennes pour les droits à la santé et à la vie des personnes atteintes de maladies chroniques. Il siège également dans plusieurs conseils d'administration d'ONG internationales telles que CIVICUS.

En pleine crise politique et humanitaire vénézuélienne, M. Reyna a fait le choix de rester dans son pays pour lutter en faveur des droits humains et ce, malgré les menaces, les actes de harcèlement et les arrestations répétés. Il est convaincu que les organisations locales peuvent jouer un rôle crucial dans les efforts de sensibilisation de la communauté internationale à la souffrance généralisée du peuple vénézuélien, dans un pays où la corruption, la violence sociale et l'absence de liberté d'expression sont devenues la norme et où la population est privée de nombreux produits de première nécessité, notamment de nourriture, d'éducation et de services de santé.

Feliciano Reyna travaille en étroite collaboration avec les mécanismes des droits humains de l'ONU depuis 2006 et a contribué à la mise en place de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Venezuela, laquelle est chargée d'examiner les allégations de violations des droits humains commises dans le pays depuis 2014. Malgré les défis rencontrés au fil des ans,



M. Reyna continue de dialoguer avec les autorités vénézuéliennes dans l'espoir d'un avenir meilleur pour son pays : *« Je parle et je continuerai de parler à ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui, ici au Venezuela, et qui ont causé tant de souffrances au peuple vénézuélien, mais qui, du moins selon moi, ont aussi entre leurs mains la possibilité d'améliorer cette situation. »*

## Khurram Parvez

*« J'ai réalisé que je pouvais faire quelque chose de plus important, que je pourrais contribuer à sauver des vies et ne pas prendre part à des actes d'incitation à la violence et de vengeance. »*



Alors qu'il n'est encore qu'adolescent, Khurram Parvez assiste à la mort de son grand-père, tué par balle lors d'une manifestation. C'est cet épisode de sa vie qui a donné naissance à sa vocation à devenir militant des droits humains. Il aurait pu chercher à se venger, mais il a préféré contribuer de manière non violente à la résolution du conflit qui sévit depuis 70 ans au Jammu-et-Cachemire, une région considérée comme la plus militarisée du monde.

Fondateur et coordinateur de programme de la Coalition de la société civile de l'État de Jammu-et-Cachemire (JKCCS) et président de la Fédération asiatique contre les disparitions involontaires, un collectif de treize organisations non gouvernementales de dix pays asiatiques, Khurram Parvez enquête sans relâche sur les

violations commises au Cachemire, notamment la détention illimitée et l'exécution extrajudiciaire de militant-e-s, la torture, les violences sexuelles, les disparitions forcées et l'impunité généralisée. Malgré les actes de répression et les attaques qu'il a subis de la part d'acteurs étatiques et non étatiques, il a courageusement continué à dénoncer les violations des droits humains et est devenu une source d'inspiration pour les jeunes Cachemiris ainsi que pour les étudiants indiens et étrangers qu'il a encouragés à rechercher une résolution pacifique au conflit. Il s'est également engagé auprès des Nations unies et d'autres organisations internationales pour renforcer la solidarité de la communauté internationale envers les Cachemiris.

En 2004, M. Parvez a été amputé de la jambe gauche à la suite d'une blessure causée par une mine antipersonnel alors qu'il surveillait les élections parlementaires. En 2016, les autorités lui ont interdit de se rendre à Genève, en Suisse, pour assister à une session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, puis il a été détenu pendant 76 jours.

Depuis août 2019, les autorités indiennes répriment les droits à la liberté d'expression et d'association au Jammu-et-Cachemire. Le 22 novembre 2021, Khurram Parvez a été placé en détention par le gouvernement indien en vertu de la Loi relative à la prévention des activités illégales (UAPA), à la suite d'allégations de « financement du terrorisme, d'appartenance à une organisation terroriste, de

conspiration criminelle et de guerre contre l'État. » Depuis, il est détenu dans le complexe pénitentiaire de Rohini, à 500 kilomètres de sa famille.

Le magazine *Time* a reconnu Khurram comme étant l'un des acteurs les plus importants des droits humains au Cachemire et lui a rendu un hommage majeur en l'incluant dans sa liste des 100 personnes les plus influentes de 2022.

*« Khurram le pacifique est presque un David des temps modernes : il a donné une voix aux familles qui ont perdu leurs enfants à cause de disparitions forcées qui auraient été commises par l'État indien. Khurram représente à la fois l'histoire et le conteur de l'insurrection et de la trahison du peuple du Cachemire ».*

Rana Ayyub - Journaliste



## LE JURY

### Qui est le Jury ?

Le Jury indépendant du Prix Martin Ennals est composé de représentant- e-s de dix des plus importantes organisations de défense des droits humains.

### Le panel régional

Les membres du Jury font également appel à un panel régional composé d'un groupe diversifié d'organisations de défense des droits humains qui leur apporte son expertise sur les différents contextes géographiques dans lesquels travaillent les nominé-e-s du Prix Martin Ennals. Il s'agit de :

L'Institut du Caire pour les droits de l'homme

EuroMed Droits

African Centre for Democracy and Human Rights Studies

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

Forum – Asia

Asian Human Rights Commission

Civil Rights Defenders

### Processus des nominations

La Fondation Martin Ennals gère le processus de nomination pour le prix annuel, en commençant par un appel ouvert, généralement au deuxième ou troisième trimestre de chaque année. Toute personne peut être nommée pour le prix, les candidatures post-humaines ou les auto-nominations étant l'exception. Une procédure rigoureuse de vérification et de contrôle, menée sur plusieurs mois, permet de réduire le nombre de candidats à une liste de dix, qui est soumise au vote du jury en plusieurs étapes.

### Déclarations du Jury à propos du Prix Martin Ennals

Hans Thoolen, Président du Jury, déclare : *« Je suis fier de présider le Jury du Prix Martin Ennals. Chaque année, le Prix offre publicité, reconnaissance et encouragement à trois défenseur-euse-s. Il rassemble*

*aussi le mouvement international des droits humains autour d'un même combat : la protection de toutes les défenseuses et tous les défenseurs des droits humains. »*

Phil Lynch, Directeur de l'ISHR affirme : *« En tant que membre du jury, c'est à la fois une leçon d'humilité et une source d'inspiration que de s'engager avec les lauréat-e-s, ou avec leurs familles et leurs représentant-e-s dans des circonstances où les défenseur-euse-s sont détenu-e-s, disparu-e-s ou dans l'impossibilité de voyager. Ils-Elles incarnent et traduisent le meilleur de l'humanité ».*

## LE PRIX MARTIN ENNALS - FAQ

### Qu'est-ce que le Prix Martin Ennals ?

Géré par la Fondation Martin Ennals, le Prix Martin Ennals récompense chaque année des défenseurs et défenseuses des droits humains des quatre coins du globe qui se distinguent par leur engagement sans faille en faveur des droits humains, souvent, au péril de leur vie. Depuis sa création en 1992, le Prix a honoré plus de 60 défenseurs et défenseuses des droits humains originaires de plus de 40 pays.

### À qui le Prix est-il attribué ?

Le Prix Martin Ennals récompense chaque année des personnes ou des organisations qui promeuvent et défendent les droits humains, à titre individuel ou collectif. Parmi les ancien-ne-s lauréat-e-s, figurent des avocat-e-s, des blogueur-euse-s, des militant-e-s de la société civile et même un moine bouddhiste.

### Quel est le but du Prix ?

Le Prix est décerné à des défenseuses et des défenseurs des droits humains qui ont besoin d'une protection d'urgence, qu'ils-elles soient emprisonné-e-s ou menacé-e-s de l'être, harcelé-e-s alors qu'ils-elles exercent leur activité ou porté-e-s disparu-e-s. Le Prix s'efforce de protéger ces personnes en mobilisant le soutien de la communauté internationale et en mettant en lumière leur travail dans les médias. La remise du Prix s'accompagne d'importants efforts de sensibilisation, de plaidoyer et de renforcement des capacités en faveur des défenseuses et des défenseurs des droits humains sélectionné-e-s qui reçoivent également une récompense pécuniaire.

## **Selon quels critères le Jury prend-il sa décision ?**

Le Jury prend en considération les contributions des défenseuses et des défenseurs des droits humains dans leur environnement, ainsi que leur courage et leur détermination dont ils-elles font preuve malgré les menaces et le harcèlement subis. Le Jury tient également compte de leur engagement à mener leur combat par des moyens non violents.

## **Qui sont les membres du Jury ?**

Le Jury est composé de représentant-e-s de dix des plus importantes organisations de défense des droits humains, à savoir : Amnistie Internationale, Pain pour le Monde, la Commission internationale des juristes, la Fédération internationale des droits humains, Front Line Defenders, Human Rights First, Human Rights Watch, HURIDOCS, l'Organisation mondiale contre la torture et le Service international pour les droits de l'homme. Afin de refléter la diversité culturelle et géographique du mouvement de défense des droits humains, le Jury fait appel à un réseau international d'organisations régionales de défense des droits humains.

## **Que reçoivent les lauréat-e-s ?**

Les lauréat-e-s reçoivent une somme comprise entre 20 000 et 30 000 francs suisses. Cependant, l'importance de ce Prix pour les défenseur-euse-s des droits humains ne se limite pas à son aspect financier. La reconnaissance et la crédibilité internationales associées au Prix Martin Ennals contribuent à leur protection, tout comme le soutien de personnalités telles que la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, les membres du Jury, les élu-e-s de la Ville de Genève, d'autres donateurs et organisations partenaires. La Fondation Martin Ennals propose aux lauréat-e-s toute une série d'activités leur permettant de consolider leurs réseaux, de toucher de nouveaux publics et de perfectionner des compétences clés.

## **Qui finance le Prix Martin Ennals ?**

Le Prix est activement soutenu par la Ville de Genève, qui est non seulement co-organisatrice de la cérémonie, mais qui accorde également un soutien financier aux trois lauréat-e-s. La Fondation Martin Ennals peut également compter sur les contributions de la République et du Canton de Genève, du Département fédéral des Affaires étrangères suisse, d'Irish Aid, du Fonds norvégien des droits de l'homme, de Pain pour le Monde, de la Loterie Romande, de Protectdefenders.eu, de la Fondation

Heinrich Böll, de la Fondation Oak et de la Taiwan Foundation for Democracy. Divers donateurs privés et institutionnels contribuent en outre aux activités de la Fondation Martin Ennals.

### **Qui était Martin Ennals ?**

Martin Ennals était un militant des droits humains britannique et un entrepreneur social. Il a été Secrétaire général d'Amnesty International de 1968 à 1980. Durant son mandat, l'organisation a reçu le Prix Nobel de la paix, le Prix Erasme et le Prix des droits de l'homme des Nations unies. Martin Ennals a ensuite participé à la création d'autres organisations de défense des droits humains : ARTICLE19, International Alert et HURIDOCS. Le Prix Martin Ennals pour les défenseur-euse-s des droits humains a été créé en 1992 et a officiellement vu le jour lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme organisée en juin 1993 à Vienne.

### **Quel est le rôle de la Ville de Genève ?**

La Ville de Genève est un partenaire clé du Prix Martin Ennals depuis 2005. Par le biais de la Délégation Genève Ville Solidaire, la Ville de Genève soutient des activités qui visent à faire progresser les droits humains en Suisse et partout dans le monde. Le partenariat avec le Prix Martin Ennals s'inscrit dans le cadre de sa politique de soutien à la Genève internationale, d'un rapprochement de celle-ci avec la Genève locale et de sa politique de solidarité internationale. Co-organisatrice de l'événement de la remise du Prix depuis 2008, la Ville de Genève finance la cérémonie et octroie une subvention annuelle destinée à soutenir le travail des trois lauréat-e-s.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## L'annonce des lauréat-e-s

L'identité des trois lauréat-e-s du Prix Martin Ennals sera dévoilée le jeudi 19 janvier 2023 à 12h00 CET. Pour plus d'informations : [www.martinennalsaward.org](http://www.martinennalsaward.org)

## La cérémonie de remise du Prix

Les lauréat-e-s de 2023 seront récompensé-e-s lors d'une cérémonie qui aura lieu le 16 février 2023, à la salle communale de Plainpalais à Genève (Suisse), à 18h30.

## Contact

Vivian Hakkak  
Responsable de la communication  
[communications@martinennalsaward.ch](mailto:communications@martinennalsaward.ch)  
Téléphone mobile : +41.78.740 24 22